



Pose d'une canisse sur muret d'une copro de sol

Par **cecileblue**, le **19/03/2008** à **10:49**

BOnjour

nous avons acheté une petite maison en copro de sol, "horizontale". notre voisin a vue plongeante chez nous, et pour nous protéger nous avons mis une canisse, fixée sur ce mur commun.

par 2 fois déjà, et sans nous prévenir bien sur, il a coupé les liens tenant la canisse.

la 1ere fois il a prétexté que la canisse est trop lourde et que par grand vent, ca abime le muret, et ensuite personne ne voudra payer pour les frais .

simplement, en toute objectivité, cela ne risque rien.

cette nuit, il a fait tombé la canisse une 2de fois

que pouvons nous faire???

comment réagir???

merci d'avance pour votre aide